

SELON L'ÂGE ET LE RYTHME DE CHACUN

Les capacités cognitives et langagières changent avec l'âge, et le rythme des progrès varie d'un élève à l'autre.

Il semble que l'enfant passe par une série de périodes (dites périodes critiques) durant lesquelles il est plus sensible à certains phénomènes. Les seuils repères ont été établis en fonction des périodes critiques les mieux établies et en respectant le niveau de développement de l'enfant, de sorte à miser sur les forces associées à chaque groupe d'âge.



Pistes d'action :

- Dans le développement de la faculté de discrimination auditive, les périodes critiques s'établissent entre 6 et 8, et 10 et 12 mois. Pour la capacité de l'articulation appropriée des sons d'une langue apprise dans le contexte scolaire, la période critique se situe à la puberté, qui débute entre les âges de 10 et de 13 ans. À partir de cette période, l'enfant aura de la difficulté à articuler les sons de langues étrangères sans accent étranger. Il faut donc compter passer plus de temps à développer la discrimination auditive et l'énonciation chez les élèves en francisation plus âgés.
- Les habiletés sociopragmatiques s'apprennent rapidement chez les petits par l'interaction directe avec des locuteurs natifs, mais les élèves plus âgés ont plus de difficulté à saisir les règles sociopragmatiques. Les meilleures façons pour un enseignant de faire comprendre les règles sociopragmatiques à un élève en francisation sont de les démontrer et de les modéliser.
- L'atteinte de paliers par les élèves en francisation varie grandement d'un élève à l'autre. Il n'est pas réaliste de s'attendre à ce qu'un élève arrive à un niveau donné en une seule année scolaire ou à la fin de chaque période de communication des résultats. Les seuils repères pour la francisation permettent de suivre les progrès de l'élève et facilitent la communication à l'élève et aux parents.